

# eCourrier

La lettre d'information en ligne de la coopération au développement ACP-UE

N°14 | Août 2006

## République démocratique du Congo: les élections de tous les espoirs

*Domenico Rosa, Chef d'unité adjoint de la Direction générale Développement et relations avec les États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique*

**L'année 2006 constitue une année charnière pour le futur de la République démocratique du Congo. Avec la promulgation de la nouvelle Constitution et 25 millions d'électeurs enregistrés, le pays organise les premières élections libres et démocratiques depuis 40 ans.**

Le chemin de la réunification nationale de la RDC et de la préparation des premières élections libres et démocratiques depuis 40 ans a été long et périlleux. Et riche de petites avancées comme de dangereux retours en arrière. Après les accords de cessez-le-feu, signés à Lusaka le 10 juillet 1999, qui ont mis en place une paix boiteuse en sanctionnant le partage du pays en trois zones d'influence, il faudra en effet 3 années de négociations

intenses et de va-et-vient diplomatiques pour déboucher, fin 2002, sur les accords de Pretoria qui permettent enfin l'installation d'un gouvernement de Transition à Kinshasa, le 30 juin 2003.

Le nouveau gouvernement, dans la formule 1+4 (un Président, Joseph Kabila, et 4 vice-Présidents, Jean-Pierre Bemba du MLC, Azarias Ruberwa du RCD-Goma, Abdoulaye Yerodia pour le PPRD gouvernemental, Arthur Zahidi N'goma pour l'opposition politique non armée et la société civile), représente une solution de compromis qui ne facilite pas la tâche dans la gestion d'un processus de transition s'annonçant lent et difficile.

La situation de départ était catastrophique et l'entreprise d'organiser les élections dans un

*Suite en page 2 >>*

## Le partenariat UE-Afrique sur les infrastructures:

Un outil pour la croissance économique, l'intégration régionale et la réduction de la pauvreté

*Antonio Garcia Fragio, Chef de l'unité pour le Développement économique, infrastructure et réseaux de communication, commerce et intégration régionale*

**L'Afrique a besoin de réseaux d'infrastructures durables, qui peuvent répondre aux besoins économiques et faciliter la fourniture des services de base, en particulier aux personnes pauvres. Ces systèmes doivent devenir sûrs, fiables, efficaces, accessibles et propres. Un besoin que les pays africains reconnaissent.**

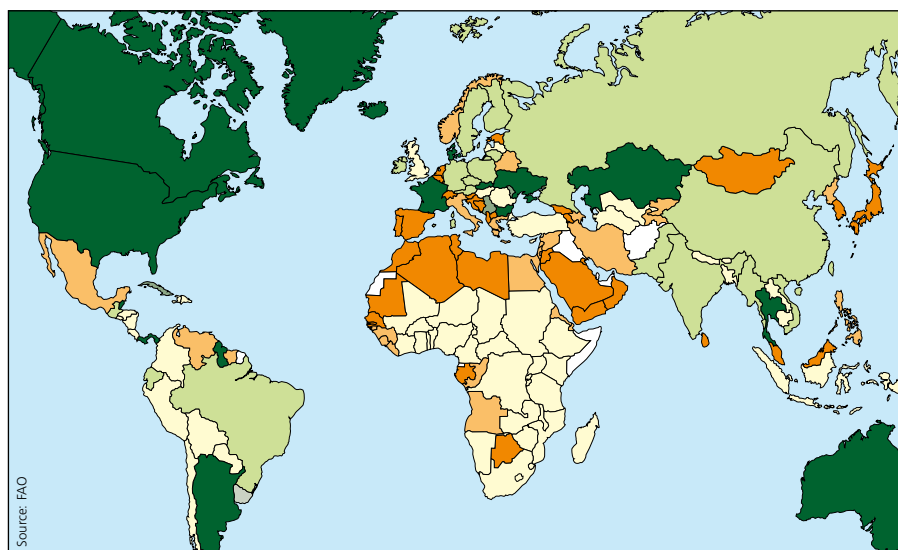
Les liaisons physiques en Afrique subsahariennes se situent bien en dessous des besoins. Le réseau des infrastructures de transport et des services est désordonné. Le quart à peine des routes primaires africaines bénéficie de bonnes conditions. Trop peu de routes relient les sous-régions, ce qui constitue un obstacle au commerce comme à l'intégration régionale.

Même si le potentiel énergétique est abondant, il reste sous-utilisé. Les ressources naturelles substantielles de l'Afrique, combustibles fossiles et sources renouvelables (hydro, biomasse, géothermale et solaire), sont exploitées de façon inefficace. Par exemple, à peine 7% du potentiel hydroélectrique est converti en électricité.

Les ressources en eau ne sont pas distribuées de façon égale. Beaucoup de pays africains souffrent d'importantes fluctuations saisonnières des pluies,

*Suite en page 3 >>*

### Graphique du mois > Commerce net de produits alimentaires et consommation de calories (2002 - 2004)



Pourcentages (exports-imports) / Consommation de calories  
■ < -50 ■ -25 ■ 0 ■ 25 ■ 50 ■ > □ Pas de données disponibles



# République démocratique du Congo: les élections de tous les espoirs

Suite de la page 1 >>

délai aussi court relevait de l'impossible. Le pays, qui a une superficie de 2 344 885 km<sup>2</sup>, soit près de l'équivalent de l'Europe continentale, sortait d'une guerre qui a été nommée comme la première guerre mondiale africaine, en raison du nombre d'intervenants directs et indirects ainsi que des conséquences sociales et humaines pour la région des Grands Lacs. Par ailleurs, ces années de guerre venaient d'achever l'œuvre de démolition de l'État, de ses fonctions régaliennes élémentaires et de ses infrastructures de base, menée au cours des quarante dernières années par la corruption, la gabegie et la mauvaise gouvernance érigées en système de gestion par le régime mobutiste.

## RÉALISER L'IMPOSSIBLE

Les défis auxquels le Congo et la communauté internationale devaient faire face étaient donc multiples et d'une ampleur non seulement énorme mais aussi, souvent, inconnue ou difficile à cerner.

D'une part, l'estimation globale de la population était fortement aléatoire. Le dernier recensement général de la population valable remontait en effet à 1984, il n'existait plus de registre d'état civil fiable et la majorité de la population ne détenait plus de documents d'identité. D'autre part, il fallait non seulement élaborer le cadre juridique, y compris un projet de nouvelle Constitution, nécessaire à la tenue des élections, mais aussi constituer, autour de la toute récente Commission Électorale Indépendante, une administration électorale en mesure de couvrir la totalité du territoire. Enfin, il fallait assumer les coûts d'une opération dont la première estimation était de 359 millions d'euros.

Depuis le début, la Commission européenne a été un ferme partisan de l'aboutissement du processus électoral, mené selon les normes et les standards internationaux, et un partenaire indéfectible de la Commission Électorale Indépendante dans l'accomplissement de cette tâche ardue.

La CEI se met finalement en place le 28 août 2004. Au mois de novembre de la même

année, en marge du groupe consultatif convoqué par la Banque Mondiale à Kinshasa, la Commission européenne co-préside avec la MONUC la première réunion des bailleurs de fonds pour le financement du processus électoral. Cette réunion débouchera sur la création d'un fonds fiduciaire, géré par le PNUD, auquel le Fonds Européen de Développement apportera une première contribution de 89 millions d'euros, la contribution la plus importante consentie à ce jour par l'UE à un processus électoral.

Ceci permettra le démarrage immédiat des opérations qui culmineront avec l'enregistrement des premiers électeurs, le 20 juin 2005, dans 6 communes de la capitale Kinshasa. Progressivement, l'enregistrement volontaire va s'étendre sur l'ensemble du territoire. En dépit des défis logistiques énormes dans un laps de 6 mois, on parviendra à enregistrer environ 25 millions d'électeurs.

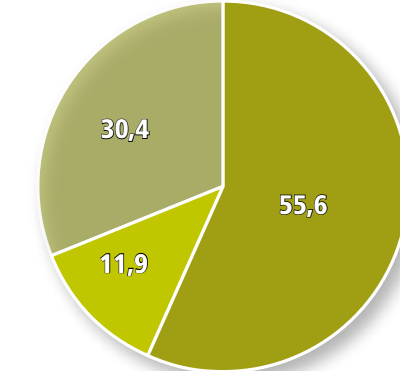
## VOLONTÉ POPULAIRE

Cet enregistrement, sécurisé sur base de données biométriques et prévoyant l'émission simultanée de la carte d'électeur, représentera un événement majeur dans l'histoire du Congo. Il marque la renaissance d'une volonté populaire soucieuse d'appartenir à une nation, en dépit d'un État au mieux absent et au pire prédateur. Délivrée gratuitement, valant une carte d'identité provisoire, la carte d'électeur constitue, pour la majorité de la population, le premier document d'identité jamais reçu et le premier acte régalien d'un État qui veut donner une nouvelle chance à la démocratie et à la volonté populaire.

La première opportunité se présente avec le référendum constitutionnel qui se déroule les 18 et 19 décembre 2005, sur toute l'étendue de la République. Une moyenne nationale de 62% des inscrits se présente aux urnes dans 32 000 bureaux de vote. Il n'est pas étonnant que, dans certaines régions ayant particulièrement souffert de la guerre, à l'instar du Sud-Kivu, la participation soit massive et atteigne plus de 80% des inscrits. Le Oui au texte

de la nouvelle Constitution gagne avec 84% des suffrages, ce qui ouvre définitivement le chemin à l'organisation de l'élection présidentielle et de l'Assemblée nationale.

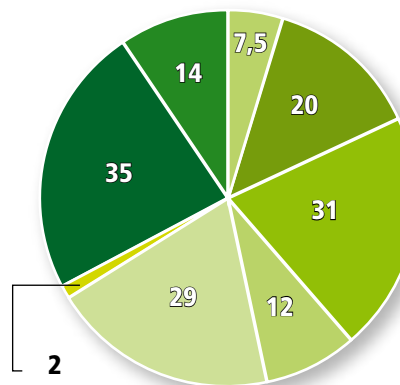
Cependant, les élections ne constituent pas une fin en soi. Si elles mettront fin à la crise de légitimité que la classe dirigeante congolaise connaît depuis la



PIB de la République démocratique du Congo

Secteur primaire	55,6
Y compris mines	13,1
Secteur secondaire	11,9
Secteur tertiaire	30,4
PIB Total	42,5 milliards \$

© FMI



Production totale de diamants 2004  
Carats produits par pays (en millions)

Angola	7,5
Australie	20
Botswana	31
Canada	12
RD Congo	29
Namibie	2
Russie	35
Afrique du Sud	14
Total	156

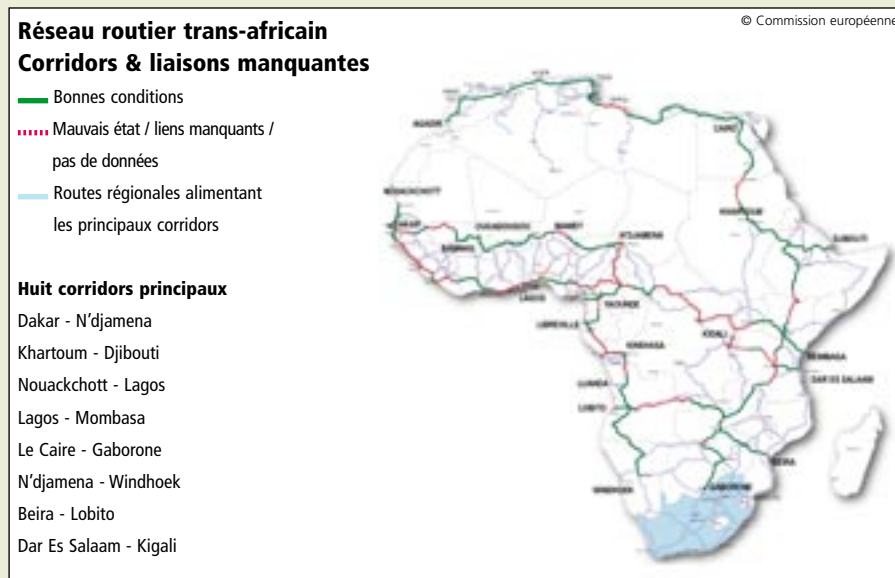


© Nations unies

# Le partenariat UE-Afrique sur les infrastructures:

## Un outil pour la croissance économique, l'intégration régionale et la réduction de la pauvreté

### Réseau routier trans-africain



#### Suite de la page 1 >>

avec des cycles périodiques de sécheresse et d'inondation. Le changement climatique exacerbe la rareté de ces ressources en eau. Le problème actuel de l'accès à l'eau potable s'aggravera encore dans la mesure où la population de dix-sept pays africains en manque d'eau dépassera les 400 millions d'ici à 2010. Ces limites entravent la production alimentaire, la protection de l'écosystème et le développement économique, en particulier parmi les pauvres.

Le secteur des technologies de l'information et de la communication (TIC) en est toujours à ses premiers pas à l'échelle continentale, en dépit de certaines expériences très positives dans plusieurs pays et régions. Le potentiel de développement est très important dans ce secteur, en particulier si les conditions sont mises en œuvre pour faciliter l'implication du secteur privé.

Dans les années 90, les gouvernements africains et les partenaires du développement ont diminué la part de leurs ressources allouées aux infrastructures. Ceci reflétait une priorité plus faible dans le débat politique. La Commission européenne, via le FED, était le seul donateur à augmenter son financement en la matière. Actuellement, l'aide FED-CE aux infrastructures s'élève à 3 750 millions d'euros, soit 25% du 9<sup>ème</sup> FED.

Le nouveau Partenariat Europe-Afrique (adopté par la Commission européenne le 13 juillet 2006), à la suite de discussions avec l'Union africaine, le Nepad (Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique), les Communautés économiques régionales et d'autres partenaires africains, constitue la réponse

de l'Europe à ces défis. Le Partenariat vise à soutenir des programmes qui facilitent l'interconnexion aux niveaux continental et régional. Ses interventions compléteront l'approche sectorielle de l'UE en matière d'infrastructures au niveau de chaque pays. Ceci garantira la cohérence entre les investissements à l'échelle continentale ou régionale et les stratégies nationales en matière de réduction de la pauvreté comme d'infrastructures, dans ce dernier cas avec le renfort d'une perspective régionale et continentale.

Le principal objectif du Partenariat consiste à assurer l'interconnexion des infrastructures du continent africain et de ses différentes régions, conformément au plan UA-Nepad pour l'infrastructure. Les investissements concerneront les infrastructures transfrontalières, régionales et nationales de la façon la plus large: réseaux de transport (routes, chemins de fer, voies navigables intérieures, ports et aéroports), eau, énergie, connexions, réseaux de télécommunication...

Le Partenariat s'attaquera aussi aux questions relatives à la fourniture des services, qui sont essentielles pour ôter les obstacles aux échanges commerciaux. Ainsi, les programmes du Partenariat formeront un mélange d'investissement dans les infrastructures physiques et de mesures de soutien aux cadres de facilitation et de régulation.

Grâce aux Réseaux transeuropéens, l'UE est en mesure de partager avec l'Afrique une expertise approfondie de ces éléments essentiels pour la croissance économique régionale et l'augmentation des échanges transnationaux à une échelle continentale, régionale et nationale.

Le Partenariat bénéficiera des 5,6 milliards d'euros que le 10<sup>ème</sup> FED consacra plus que probablement aux infrastructures durant la période 2008-2013. Il sera également aidé par le nouveau Fonds fiduciaire pour soutenir les infrastructures en Afrique, établi avec la Banque européenne d'investissement (BEI). Ce fonds constitue un mécanisme innovant pour la Commission et les États membres intéressés par le cofinancement avec la BEI et les institutions financières européennes et africaines pour le développement. À court terme, quelque 60 millions d'euro seront puisés dans les ressources du 9<sup>ème</sup> FED, et la BEI s'est engagée à rendre disponibles 260 millions d'euros sous la forme de prêts, destinés à une série de projets identifiés.

L'expérience montre que l'appropriation par les bénéficiaires et la viabilité du secteur demeurent primordiales pour garantir des infrastructures efficaces et performantes. Sans une maintenance des réseaux d'infrastructures, les services souhaités par les utilisateurs et les bénéficiaires ne pourront être délivrés durablement. Le Partenariat garantira la durabilité et cherchera à obtenir un engagement du gouvernement au niveau politique avec la détermination de favoriser la bonne gouvernance, élément clé du succès. ■

#### Les objectifs sectoriels du Partenariat

**Transport: Réduire les coûts et améliorer la qualité de services**, en ôtant les barrières aux infrastructures ainsi que les entraves non physiques à la libre circulation des marchandises et des personnes, en améliorant l'entretien des moyens de transport, la qualité et la sécurité des routes; des services de chemin de fer compétitifs; des mers sûres et des ports efficaces; et un espace aérien et des aéroports sûrs, sécurisés et efficaces.

**Eau et assainissement: Assurer une utilisation durable des ressources limitées en eau** afin de répondre aux besoins élémentaires de la population en eau et en hygiène, et contribuer à une meilleure gestion de ces ressources.

**Énergie: Développer l'accès aux services en énergie durables** abordables, pour les secteurs économiques et sociaux, améliorer les cadres politiques et la capacité institutionnelle, faciliter les investissements essentiels pour la génération, les connexions transfrontalières, l'extension de réseau et la distribution en zone rurale.

**Technologies de l'information et de la communication (TIC): Réduire la fracture numérique** en offrant un accès adéquat à des TIC qui soient abordables grâce au soutien à la réforme réglementaire et au renforcement de capacités, en développant des infrastructures panafricaines à large bande et des services électroniques non marchands reliés à des réseaux régionaux et nationaux.

# Le sommet d'un nouveau défi diplomatique

Igor Driesmans, Responsable du bureau pour les initiatives et organisations panafricaines; Dietmar Krissler, Conseiller politique à la Délégation d'Addis-Abeba



**En raison de la présence impressionnante de responsables politiques issus d'Amérique latine, du Moyen-Orient et de l'Asie, en particulier la Chine, le Sommet de l'Union africaine (UA), qui s'est tenu à Banjul au début du mois de juillet, demeurera probablement dans les mémoires. Même s'il n'a pas livré de décisions révolutionnaires.**

Les ministres des Affaires étrangères de la Chine comme de Cuba se sont exprimés devant le conseil exécutif, le premier en évoquant le prochain sommet Chine-Afrique, le second le mouvement des non-alignés. Le président vénézuélien Hugo Chavez et le président iranien Mahmoud Ahmadinejad se sont exprimés en séance plénière. Le président Chavez a appelé à renforcer les liens entre l'Afrique et l'Amérique latine autour de plusieurs idées concrètes qui permettraient d'élargir la coopération dans l'arène internationale, notamment dans les domaines de l'énergie («Petrosur»), des médias («Telesur») et des banques («Banque du Sud»). La rhétorique anti-occidentale du président Ahmadinejad n'a pas été bien reçue par le Sommet et, durant son discours, les observateurs européens comme américains ont quitté l'enceinte.

L'un dans l'autre, ce soutien à l'Afrique (et à l'Union

africaine) de la part d'autres leaders du Sud peut être interprété comme un signal politique important qui témoigne d'une volonté d'augmenter la visibilité africaine et l'influence politique sur la scène mondiale, à travers différents centres régionaux de pouvoir politique.

Les principaux résultats du Sommet sont les suivants:

- L'intégration régionale et la **rationalisation des Communautés économiques régionales (CER)** formaient le principal thème officiel du Sommet. La première moitié de 2006 a vu des consultations intenses afin d'ouvrir la voie à une décision ambitieuse autorisant une restructuration conséquente, avec, de façon implicite, la réduction des CER africaines. Concrètement, il a été décidé (i) de reconnaître officiellement huit CER, en ligne avec la proposition de la réunion ministérielle de Ouagadougou de mars 2006; (ii) de déclarer un moratoire sur la reconnaissance de nouvelles CER; (iii) de demander à la Commission de l'Union africaine de quantifier les implications économiques de futures rationalisations; (iv) de tenir une réunion ministérielle au début 2007 – et annuellement par la suite – afin d'évaluer les progrès et (v) d'examiner les recommandations lors du Sommet de l'UA de la mi-2007;

- **La migration** formait le deuxième thème principal du Sommet, avec des attentes élevées. Donnant le ton dans son discours d'ouverture, le président de la Commission de l'UA, M. Alpha Oumar Konaré, avait invité les leaders africains à refuser la logique de «la migration choisie» et appelé à une approche exhaustive liant les migrations au développement. Le conseil exécutif de l'UA a décidé d'adopter la Position africaine commune sur la migration et le développement, préparée lors de la réunion d'experts d'Alger. Le Conseil a également mandaté la Commission de l'UA pour «continuer ses contacts avec l'Union européenne, en

consultation avec les autorités libyennes, concernant l'organisation de la Conférence ministérielle Afrique-Europe prévue à Tripoli, en Libye, avant la fin de 2006».

- **Le rôle et le pouvoir de la Commission de l'UA**, actuels et futurs, ont également été débattus. Son président, M. Konaré, avait prévenu, deux jours avant le Sommet, qu'il ne serait pas intéressé par un deuxième mandat, à moins qu'elle ne bénéficie de davantage de pouvoir. La réponse est néanmoins nuancée. Un succès en faveur de la Commission est, sans conteste, la décision d'accélérer l'intégration (physique) du Secrétariat du Nepad (actuellement accueilli par l'Afrique du Sud) au sein de la Commission de l'UA (basée à Addis-Abeba). Un sommet spécial, consacré à la Commission de mise en œuvre du Nepad, se déroulera en 2007 à Abuja (Nigeria), afin de déterminer les procédures d'intégration concrètes.

Enfin, de façon classique, **plusieurs questions nationales et des conflits** ont fait l'objet de discussions, en particulier à l'occasion de nombreuses réunions bilatérales tenues en marge du sommet. Celle qui a fait l'objet de la plus grande attention médiatique concerne la décision de l'UA, acceptée par le Sénégal, de juger dans ce pays l'ancien président du Tchad, Hissène Habré, avec le soutien de l'UA. Selon certains responsables de la Commission de l'UA, le Zimbabwe a joué un rôle décisif pour éviter de traduire Habré devant la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples, par crainte de créer un précédent. À propos de la Somalie, le Sommet a réaffirmé son soutien au gouvernement de transition, appelant toutes les parties à prendre part au dialogue politique, et la communauté internationale à s'impliquer dans les efforts qui visent à sortir le pays de la crise. Le Sommet a également décidé qu'une opération de paix de l'UA pourrait, éventuellement, être déployée en Somalie. ■



© Jean-Michel Dumont

## Photo du mois

«Bonne gouvernance», «respect des droits humains» et «renforcement de la démocratie» ne sont, en aucun cas, ni des mots vides ni un moyen d'exporter le style de vie occidental vers d'autres pays. Ces concepts traduisent un désir particulièrement reflété par l'opinion publique du monde en développement. Celui-ci demande de la bonne gouvernance, il souhaite le respect des droits humains et réclame la démocratie.

L'Union européenne soutient simplement ce processus avec tous les moyens à sa disposition. En Afrique, c'est à l'Union africaine, avec les États membres de l'UE, de jouer un rôle de première ligne pour garantir la mise en œuvre de la bonne gouvernance et un meilleur respect des droits humains et démocratiques dans l'ensemble du continent.

À la fin du mois de juillet, après une longue période de guerre et de troubles civils, les habitants de la République démocratique du Congo se rendent enfin aux urnes. En effet, ces deux dernières années, la plupart des pays africains ont pu choisir librement leurs gouvernements. De nombreux obstacles demeurent sur la route du développement mais les choses se déroulent globalement plus rapidement. Et le rôle de l'Union européenne, au sein de la communauté internationale, consiste à faire de son mieux pour que les choses se passent encore mieux et plus vite.